

**AFIN DE GARANTIR LA SECURITÉ DES CLIENTS ET DES CHAUFFEURS,
G7 ANNONCE LA MISE EN PLACE DU PROTOCOLE SANITAIRE « G7 PROTECTION + »
CONCU AVEC BUREAU VERITAS**

Dans le cadre de l'épidémie du Covid-19, G7, leader français du secteur des taxis, annonce le déploiement du protocole sanitaire « G7 PROTECTION + », conçu avec Bureau Veritas, afin de garantir la sécurité sanitaire des clients comme des chauffeurs.

A travers ce protocole, G7 accompagne l'ensemble de ses chauffeurs affiliés pour leur permettre de mettre en œuvre les mesures sanitaires nécessaires afin de garantir leur sécurité et de protéger les personnes transportées.

Ce protocole décline opérationnellement les nouvelles normes réglementaires en matière de sécurité sanitaire et inclut un référentiel de formation à destination des 9.000 chauffeurs affiliés G7 à Paris (check-list, fiche mémo, vidéo tutoriel...).

Au travers ce dispositif, G7 a décidé d'aller plus loin que les mesures réglementaires existantes pour le secteur du transport, en prenant de nouveaux engagements, tels que :

- Le port du masque obligatoire pour les passagers, comme pour les chauffeurs ;
- La mise à disposition de gel hydro-alcoolique à bord des véhicules ;
- La désinfection des zones de contact passager et l'aération de l'habitacle entre chaque course ;
- La désinfection de l'ensemble du véhicule à l'issue de chaque journée ;

De plus, la réglementation autorise le transport en taxis de plusieurs passagers, s'ils sont issus d'un même foyer, à condition que le véhicule dispose d'une séparation entre le chauffeur et les passagers.

G7 va donc proposer l'option « paroi de séparation ». Elle permettra à ceux qui le souhaitent de réserver, par téléphone ou grâce à l'application, un taxi avec une paroi de séparation adaptée à leurs conditions de déplacement.

L'ensemble de ces mesures seront mises en place sans surcoût pour les clients. Leur déploiement progressif doit permettre à G7 de proposer à tous ses clients et tous ses chauffeurs les meilleures conditions de sécurité sanitaire possibles.

Nicolas Rousselet, Président -Directeur Général de G7 a déclaré : « *Nos clients exigent la sécurité, la fiabilité et le confort lorsqu'ils commandent un G7. Aujourd'hui, il faut ajouter à ces critères, la sécurité sanitaire. Avec ces règles de sécurité renforcées, G7 prend l'engagement d'offrir le moyen de transport le plus sûr et de faire en sorte que le taxi soit, plus que jamais, au cœur de la mobilité en ville* ».

A propos de G7

En tant que première plateforme de réservation de taxis en France, G7 a deux missions : améliorer l'offre de mobilité des populations urbaines et faciliter le quotidien des chauffeurs indépendants affiliés. G7 est présent dans 150 villes en France. A Paris, ses 9.000 chauffeurs transportent 20 Millions de passagers par an. G7 propose aux particuliers et aux entreprises une large gamme de services et d'outils efficaces et innovants pour répondre à leurs besoins et accompagner leur mobilité au quotidien. G7 est une filiale du Groupe ROUSSELET.

